

L'Université de Fribourg

Autor(en): **Deman**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **75 (1946)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

qui réchauffent, vous répondrez aux espoirs légitimes que l'on a mis en vous. A cette tâche, vous saurez mettre, non seulement votre science d'éducatrices, mais surtout votre intuition, votre cœur, votre habileté de femmes. Car ce n'est pas sans raison que Mgr Dévaud, dans son livre sur la *Préparation de la jeune fille à son rôle de femme*, ce chef-d'œuvre, s'étend, avec la finesse que vous lui connaissez, sur les multiples services que vous êtes appelées à rendre. A vous d'éclairer l'intelligence de l'homme, à vous de l'initier au langage, de l'habituer à avoir une attitude affirmative vis-à-vis de Dieu, de son prochain, de son pays, de son travail et de ses devoirs. A vous, en un mot, de le civiliser.

Voilà ce que vous avez à faire, voilà ce que votre temps attend de vous, pour son salut. Voilà ce que, par vous, Fribourg se doit de maintenir ; voilà comment vous, éducatrices, vous servirez le pays, l'Europe, l'humanité, le Christ. C'est en vous inspirant de ces données que vous serez dignes de pouvoir redire à votre tour et sur le plan de la tâche qui est la vôtre, la parole la plus sublime et la plus féconde qui soit sortie de bouche humaine : j'ai été, je suis, je resterai la servante du Seigneur.

L'Université de Fribourg

Il nous est très agréable de publier aujourd'hui, dans notre *Bulletin*, le sermon prononcé à la cathédrale de Fribourg par le P. Deman, O. P., le premier dimanche de l'Avent, 2 décembre 1945.

Ce témoignage d'un intellectuel étranger qui vient d'arriver à Fribourg et qui nous livre très simplement ses premières impressions sur notre Université, son architecture et sa raison d'être, intéresse l'École fribourgeoise tout entière.

MES BIEN CHERS FRÈRES,

L'objet du sermon de ce jour ne vous est pas tout à fait inconnu. Une fois l'an, dans toutes les paroisses catholiques de la Suisse, sous le haut patronage et avec les encouragements de l'épiscopat, une collecte est organisée en faveur de l'Université de Fribourg. Je suis mal qualifié pour parler devant vous de ce sujet, n'étant arrivé que depuis peu dans votre ville ; à peine y ai-je commencé mon enseignement. Il est possible, par ailleurs, que les impressions d'un nouvel arrivé soient plus fraîches et plus vives, et qu'il perçoive mieux, en conséquence, les choses auxquelles il n'a pas eu le temps encore de s'habituer.

Je ne vous cacherai donc pas la surprise et l'admiration que

ressent l'étranger, mis tout d'un coup en présence de vos bâtiments universitaires. Voilà donc une Université catholique accueillante, confortable, moderne ! Il comprend vite que l'édifice de fer et de ciment n'est encore que le signe sensible à nos yeux d'une institution elle-même jeune et pleine d'avenir : de celle-ci, il cherche à comprendre l'entière signification. Votre pays se devait de posséder son Université catholique. Partout où il y a l'Église, il y a l'enseignement ; et j'entends l'enseignement supérieur, tel que le progrès des sciences, d'une part, en soit favorisé, tel que soient formés, d'autre part, tous ceux-là qui sont appelés à exercer au sein d'une population des fonctions directrices. Privée d'enseignement supérieur, l'Église n'exercerait qu'imparfaitement sa mission et elle verrait bientôt son influence gravement diminuée. Aussi constatez-vous que les catholiques des autres pays, de la France par exemple, consentent des sacrifices sensibles pour ériger et soutenir les Instituts catholiques. Songez que, dans l'établissement dont s'honore votre ville, vos futurs prêtres sont formés, et parmi eux ceux-là mêmes qui seront à leur tour des éducateurs du clergé. Ils s'initient aux sciences sacrées et au ministère pastoral. Ils acquièrent, au cours de leurs études, des convictions profondément réfléchies, grâce auxquelles ils ne soient inférieurs à personne dans le domaine des connaissances religieuses et puissent répandre parmi le peuple chrétien une parole sûre et efficace. Auprès d'eux sont les jeunes gens appelés à devenir ceux qui vous gouvernent, ceux qui instruisent vos enfants, ceux qui vous conseillent dans vos intérêts, ceux qui dirigent les entreprises économiques et — le jour où l'Université de Fribourg sera complète — ceux qui vous soignent dans vos maladies. Il est capital que ces jeunes gens s'ouvrent à la vie intellectuelle dans un milieu pénétré de christianisme : eux-mêmes en deviennent des chrétiens plus éprouvés, d'une foi éclairée et solide, et l'activité professionnelle qu'ils exerceront demain en reçoit ses garanties d'entière rectitude morale. Un pays, à la longue mais inévitablement, acquiert la ressemblance du haut enseignement qu'il s'est donné. C'est pourquoi l'Église ne peut se désintéresser des Universités. C'est pourquoi vos pères ont fondé celle de Fribourg, que vous êtes résolus à soutenir et à faire prospérer.

Mais un trait caractéristique frappe bientôt l'observateur étranger. Cette Université catholique est une Université d'État. Il s'est donc trouvé un État, chargé du bien et du bonheur des populations qu'il administre, pour comprendre qu'il remplira au mieux sa mission si le haut enseignement qu'il organise officiellement est un enseignement catholique ; il s'est trouvé un État pour réaliser ce qu'il avait compris. Des Instituts et des Universités catholiques, il n'en manque pas de par le monde. Mais la vôtre est l'une des rares,

je ne dis pas la seule pour être sûr de ne point me tromper, qui soit en même temps Université d'État. Le canton de Fribourg a opéré cette chose admirable, devenue à peu près impossible dans le monde déchristianisé et laïcisé d'aujourd'hui. Votre Université offre le spectacle de l'unification accomplie entre « le Pape et l'Empereur, ces deux moitiés de Dieu », comme disait le poète, je veux dire entre la puissance chargée de conduire les âmes à la vie éternelle et celle qui régit le train de la vie humaine sur la terre. Le temps me manque pour commenter tout ce que signifie cette unification. Elle est, à la fois, pour le christianisme un triomphe et pour l'État une consécration. Car l'Église souhaite que la société temporelle soit organisée de telle sorte que le salut éternel des âmes s'en trouve mieux assuré. Et un État n'est jamais aussi certain de bien remplir sa mission propre que lorsqu'il rend plus efficace celle de l'Église. Les catholiques étrangers vous envient et ils vous conjurent de garder jalousement votre privilège. Et vous savez bien qu'un privilège ne se garde que lorsque ses détenteurs ont compris les responsabilités qui s'ensuivaient pour eux.

Je remarquerai enfin que votre Université est largement ouverte aux éléments étrangers : les étudiants s'en recrutent bien au delà de vos frontières et elle fait appel volontiers à des professeurs formés en d'autres pays. Il en allait ainsi au moyen âge. Paris et Bologne, grands centres universitaires, étaient alors des carrefours de nations. Les nations depuis lors se sont jalousement refermées sur elles-mêmes, et les plus grandes ne se sont pas montrées, en ce sens, les moins farouches. Il est admirable aussi que votre pays rende possible jusqu'aujourd'hui et favorise le rassemblement d'hommes venus de nations diverses et parlant des langues différentes, mais qui ont en commun d'être des hommes et des chrétiens. L'Église est catholique, c'est-à-dire universelle, c'est-à-dire, je pense, internationale. Il est nécessaire que cette note trouve quelque part son expression concrète, et que des villes existent où la communion s'établisse entre des catholiques venus des quatre points du globe. Peut-être la guerre ne fut-elle épargnée à votre pays, comme par miracle, que pour vous permettre de rendre des services d'humanité et de chrétienté. Un avantage comme celui que vous avez connu doit signifier pour un peuple une vocation d'intérêt universel. Vous l'avez admirablement compris au cours des années tragiques, et comment un Français ne saisirait-il pas cette occasion de vous en remercier ? Persévérez dans cette voie. Et soyez fiers d'être l'un des points de l'Europe et du monde où des hommes, rassemblés de partout, se saluent et s'estiment ; où, adoptés par vos institutions, ils collaborent à une tâche commune, rendant par là son plein sens au noble mot d'Université.

L'Église, en ce dimanche, inaugure le temps de l'Avent. Elle

élève nos âmes vers les régions meilleures, comme le chante l'Introït de ce jour : *Ad te levavi animam meam*, et elle nous presse d'appeler de nos prières et de nos vœux le royaume des cieux. Je ne saurais trop vous exhorter à entrer dans l'esprit de ce temps liturgique. L'occasion vous en sera donnée dans un instant. Car aider l'Université catholique de Fribourg, et d'une obole généreuse, pour les raisons que j'ai dites et pour quelques autres, c'est à coup sûr concourir à l'avènement du royaume des cieux. Ainsi-soit-il.

Les cours complémentaires et l'orientation professionnelle

Pour corroborer cet article, nous nous permettons d'y ajouter ce qui suit, pour prouver que l'orientation professionnelle est une affaire importante et très délicate, que chacun ne peut pas s'y vouer sans préparation préalable.

Le premier office d'orientation professionnelle fut institué vers 1908, par l'Américain Parson qui s'occupait des enfants qui vagabondaient dans les rues de Boston.

En Suisse, depuis 1930, l'orientation professionnelle est mentionnée dans la loi fédérale, et selon l'article 50 de cette loi la Confédération peut subventionner les efforts de cet office.

Pourquoi n'userait-on pas de ce privilège ? Cependant, il est reconnu que les maîtres ne sont pas prêts à cette nouvelle besogne et nous ne devons pas penser d'ajouter cette nouvelle branche au programme des cours complémentaires, dans une organisation telle que celle que nous avons actuellement ; mais ce serait autrement simple dans une organisation telle que nous l'avons présentée dans notre travail sur les cours complémentaires.

Evidemment, si l'on veut réduire le vagabondage ou le vol, il serait important que tous les jeunes gens et les jeunes filles fissent un apprentissage, mais à condition que la profession soit bien choisie. Ainsi on arriverait à une plus grande stabilité professionnelle, partant plus d'ordre et de travail régulier, plus d'aisance aussi. Mais l'orientation professionnelle est-elle à même de conduire à ce résultat ?

L'instabilité des enfants orientés est encore relativement grande et doit être due à des circonstances que nous ignorons ; mais elle est presque la moitié de celle qu'on trouve chez les enfants qui n'ont pas été orientés.

Une fausse orientation produit une activité professionnelle qui ne correspond pas aux goûts et aux aptitudes d'un individu et peut créer dans un psychisme qui n'est ni très solide ni bien équilibré des troubles assez graves, un certain découragement ou une nervosité générale, l'instabilité et le désintérêt au travail, le besoin de chercher dans un autre domaine une compensation du manque dont il souffre.

Une désadaptation professionnelle provient : 1° d'un manque d'aptitudes à la profession ou 2° d'un désaccord entre les intérêts et les goûts de la personne et de la profession ou 3° de difficultés provenant du milieu professionnel, du contact avec d'autres personnes.